

Énergies
Rénovation
Construction

SALON
ÉCO
MAISON

7 - 8
Février 20
26

PARC EXPO
PERPIGNAN
10h - 19h



congres-perpignan.com



L'INDEPENDANT

RGE



PERPIGNAN
Congrès
Expo



Les 7 et 8 février 2026, le salon Eco-maison et énergies-rénovation-construction, organisé à la Hall'e du Parc des expositions de Perpignan, réunira près de quatre-vingt professionnels locaux pour répondre à vos questions et trouver la solution la plus adaptée à votre projet et à votre budget.

Ce salon ciblé sur l'ECO-CONSTRUCTION et les ENERGIES RENOUVELABLES proposera aux visiteurs une offre étendue avec pour objectif d'aider vos futurs clients à réaliser leurs projets aussi bien dans les économies d'énergie, la rénovation de l'habitat et aussi la construction de biens immobiliers neufs. Toutes les thématiques liées à l'éco-habitat et à l'éco-rénovation seront représentées pour faciliter les projets des visiteurs dans l'habitat durable : énergies renouvelables, solaire, éolien, géothermie, pompe à chaleur, climatisation, cheminées, foyers fermés, poêles à bois et granulés, système de chauffage, constructeurs de maisons à ossature bois et extensions, de maisons bioclimatiques et passives, construction de biens immobiliers neufs, véhicules électriques et toutes les informations sur les aides aux travaux.

Fort des éditions précédentes, nous maintenons notre partenariat avec **la CAPEB 66 - RGE**. Les artisans locaux engagés dans une démarche de performance énergétique mettront en avant la qualification RGE, gage de confiance, de conseils, d'aides au financement et de qualité des travaux.

La présence importante du public aux conférences traduit un intérêt profond sur les thématiques de développement durable, d'économies d'énergies et de transition énergétique. Ce succès repose également sur la qualité d'expertise des intervenants (exposants, institutionnels...) qui ont su expliquer, présenter les solutions et les aider à faire le bon choix dans leur projet.

Aussi, **si vous souhaitez animer une conférence** (30 min de présentation + 15 min de questions - réponses) ou proposer une démonstration de votre savoir-faire, nous vous conseillons d'en informer dès à présent Christine BOSQ par téléphone au 06 77 97 96 06 ou par mail à : c.bosq@congres-perpignan.com

Le salon sera ouvert de 10h à 19h. L'inauguration du salon aura lieu le samedi 7 février à 11h.

Nous vous rappelons qu'une offre prioritaire anciens exposants est accordée aux exposants 2025 quant au choix de l'emplacement, pour tout bulletin validé avant le 21 novembre 2025.

Offre Remise fidélité : Perpignan Congrès Expo organise chaque année les salons Eco-maison, Foirexpo de Printemps, Viv'habitat et Mariage.

Si vous avez participé dans les 11 mois qui précèdent le Salon Eco-maison à :

> 1 salon, vous bénéficiez de - 10% de remise sur le prix du m².

> 2 salons, vous bénéficiez de - 15% de remise sur le prix du m².

Pour participer au **salon Eco-maison**, nous vous invitons à prendre connaissance du bulletin d'inscription ci-après.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le commercial :

Frédéric CANAL • 06 16 93 08 02 • f.canal@congres-perpignan.com

Céline GARCIA • 07 79 88 14 11 • c.garcia@congres-perpignan.com

Nous mettrons tout en œuvre pour que le **salon Eco-maison** soit un succès et nous espérons que vous serez des nôtres.

Perpignan Congrès Expo



BULLETIN D'INSCRIPTION - ECO-MAISON 2026

A retourner au Palais des congrès et des expositions
Service Organisation Salons
CS 80112 - 66001 PERPIGNAN CEDEX

Cadres réservés à l'administration

N° dossier :

N° stand :

COORDONNÉES POUR LE GUIDE DU SALON

NOM DE LA SOCIÉTÉ :

TÉLÉPHONE :

PORTABLE :

EMAIL :

DETAILS DE VOTRE ACTIVITÉ :

SECTEUR : Energies renouvelables
 Cheminées - Poêles
 Menuiseries - Vérandas
 Isolation intérieure - extérieure
 Domotique, alarme, sécurité
 Revêtements sols, murs, enduits

Conseils, expertise, financement
Promotion biens immobiliers - construction
Traitement de l'eau
Autres

CONTACT ET FACTURATION

RAISON SOCIALE :

DOSSIER SUIVI PAR :

ADRESSE :

CP :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

PORTABLE :

EMAIL :

RC/RM/TVA Intracom :

Joindre obligatoirement un extrait de registre commerce-métiers de moins de 3 mois ainsi qu'une attestation de responsabilité civile de l'année en cours.

CHOIX DU RÈGLEMENT

Chèque (*ordre Régie des Palais*)

Virement (*préciser Eco-maison*)

CB à distance (*fournir le nom de la personne à contacter et téléphone*)

Espèces (*max. 300€*)

Carte bancaire directe

Paiement échelonné (*hors acompte de 25%, contacter la comptabilité au 06 32 54 82 78*)

Trésorerie municipale de Perpignan • Domiciliation : TP Perpignan
Code banque : 10071 • Code guichet : 66000 • N° de compte : 00002007869 • Clé RIB : 36
N° IBAN : FR76 1007 1660 000 00020 0786 936

Acompte de réservation : 25% du montant TTC à verser avant le : 5 décembre 2025
Solde à régler avant le : 5 janvier 2026

RÉSERVATION DE VOTRE STAND

Stand équipé : 1 rampe de 3 spots/9m², cloison en mélaminé, poteaux raidisseurs, enseigne

> Stand de 9 à 35m²

Stand nu	87€ x	m ² =	€HT
Stand équipé	102€ x	m ² =	€HT

> Stand de plus de 35m²

Stand nu	75€ x	m ² =	€HT
Stand équipé	85€ x	m ² =	€HT

> Stand développement durable

Véhicules électriques, associations	35€ x	m ² =	€HT
-------------------------------------	-------	------------------	-----

> Exposant indirect (société supp./stand)	599€ x	=	€HT
--	--------	---	-----

Remise fidélité sur le prix du m² de	10%	15%	=	€HT
<i>(voir conditions page suivante)</i>				

Assurance & droits d'inscription obligatoires		=	189 €HT
--	--	---	----------------

BRANCHEMENT ELECTRIQUE

3kw - 1 prise (12A)	192€ x	=	€HT
---------------------	--------	---	-----

RAMPE 3 SPOTS	73€ x	=	€HT
---------------	-------	---	-----

CLOISON BOIS Prestige	50€ x	=	€HT
-----------------------	-------	---	-----

PORTE BOIS	126€ x	=	€HT
------------	--------	---	-----

PORTE MELAMINEE	110€ x	=	€HT
-----------------	--------	---	-----

MOQUETTE posée	5€ x	m ² =	€HT
----------------	------	------------------	-----

PARTENARIAT

<i>(détails du partenariat en page suivante)</i>	557€ x	=	€HT
--	--------	---	-----

TOTAL HT		=	€HT
----------	--	---	-----

TVA 20%		=	€
---------	--	---	---

TOTAL TTC		=	€TTC
------------------	--	----------	-------------

ACOMPTE 25% > à régler avant le 5 décembre 2025		=	€
---	--	---	---

RESTE A PAYER > à régler avant le 5 janvier 2026		=	€TTC
---	--	----------	-------------

ENSEIGNE DE STAND

Enseigne d'allée fournie gratuitement à chaque stand équipé et uniquement pour la durée de l'événement.
Inscrire l'intitulé ci-dessous :

REMISE DES DOSSIERS

Votre dossier exposant comprend :

- 1 carnet de 100 invitations (*chaque invitation est valable pour 2 personnes*).

Si vous souhaitez des carnets d'invitations **supplémentaires**, merci de l'indiquer dans la case ci-contre :

- Carte(s) exposant(s), merci d'indiquer le nombre de cartes dont vous aurez besoin :

Afin de réduire nos impacts environnementaux, une invitation numérique sera réalisée et vous sera transmise en supplément de votre commande de carnets d'invitations papier.

Retrait de vos cartes exposants et invitations :

> Jusqu'au jeudi 5 février à 12h : Service comptabilité, 1er étage du Palais des congrès.

> A partir du vendredi 6 février à 8h : commissariat exposants, Hall'E du Parc des expositions.

Il appartiendra à l'exposant de vérifier l'exactitude du contenu de son dossier. Après signature de remise, aucune réclamation ne pourra être reçue.

Les cartes d'accès ne seront remises qu'après réception du solde de la facture.

Contact service comptabilité • Delphine QUILES : 06 32 54 82 78 • d.quiles@congres-perpignan.com

RENSEIGNEMENTS SALON

> **Montage** : jeudi 5 et vendredi 6 février de 8h à 20h.

> **Démontage** : dimanche 8 février de 19h à 21h et lundi 9 février de 8h à 18h.

Ouverture aux exposants pendant le salon : 9h.

Rappel : les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du salon.

> Ouverture au public

Samedi 7 et dimanche 8 février : 10h à 19h.

Tarif d'entrée : 5€ / gratuit pour les moins de 16 ans, accompagnés obligatoirement d'un adulte.

> **Apéritif offert aux exposants** : samedi 7 février à 18h30.

REMISE FIDÉLITÉ

Perpignan Congrès Expo organise chaque année les salons Eco-maison, Foireexpo de Printemps, Viv'habitat et salon du Mariage. Si vous avez participé dans les 11 mois qui précèdent le salon Eco-maison à :

1 salon, vous bénéficiez de **- 10%** de remise sur le prix du m².

2 salons, vous bénéficiez de **- 15%** de remise sur le prix du m².

PARTENARIAT

> Logo sur l'intégralité de la campagne publicitaire.

> Logo + mise en gras dans la liste exposants du guide numérique.

> Visuel publié sur la page événement Facebook (visuel au format réseau social et fourni par l'exposant).

> Invitations personnalisées avec logo.

ASSURANCE

Extrait : Somme assurée pour les emplacements sous hall et en air : 3000€ par droit d'inscription avec une franchise de 200€ à l'intérieur et à l'extérieur.

JLB ASSURANCES • 632 Chemin de la Plaine Montaignet • 13590 MEYREUIL • Tél : 04 42 29 77 00

DECLARATION SACEM

En cas de diffusion de musique, que ce soit par le biais d'une enceinte, d'un DJ ou d'un groupe musical sur votre stand, il est obligatoire que vous fassiez une déclaration à la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique) au moins 15 jours avant l'événement à dl.perpignan@sacem.fr

Veuillez noter que **la facture des droits d'auteurs sera à votre charge.**

ENGAGEMENT

Le signataire dûment mandaté et agissant pour le compte de l'exposant direct s'engage par la présente à exposer au **salon ECO-MAISON et ENR-RENOVATION - CONSTRUCTION, les 7 et 8 février 2026** sous réserve de son acceptation par Perpignan Congrès Expo et déclare avoir pris connaissance du tarif des frais de participation, du règlement particulier de la manifestation ainsi que des règlements de sécurité (*disponibles en téléchargement en dernière page de ce document et sur la page événement sur www.congres-perpignan.com*).

Tout démontage prématuré ou démarchage hors du stand ou démarchage agressif, constaté par les agents de sécurité, entraînera la perte de votre emplacement et des remises commerciales accordées.

De plus, nous vous rappelons que, sur votre stand, vous devez informer le public de l'inexistence d'un délai de rétractation, en positionnant de façon visible, un panneau au format A3 comportant la phrase suivante : **"le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour tout achat dans cette foire ou salon"**.

Le signataire accepte toutes les clauses et conditions contenues dans les documents joints et s'engage à les respecter sans restriction, ni réserve d'aucune sorte.

Le bulletin d'inscription ne pourra être pris en considération que s'il nous parvient rempli correctement, daté et signé.

La signature du présent bulletin vaut inscription définitive à notre événement.

La facture d'acompte, correspondant à **25% du montant TTC** de la commande, **vous sera envoyée dès réception de votre bulletin d'inscription, vous avez jusqu'au 5 décembre 2025 pour régler.** (*A défaut de réception de l'acompte dans les délais impartis, Perpignan Congrès Expo se réserve le droit d'attribuer votre emplacement à une autre entreprise*).

En cas de désistement, l'organisateur conservera :

- 50% du montant TTC des frais de participation si le désistement nous parvient plus de 1 mois avant la manifestation.
- 100 % du montant TTC des frais de participation, si le désistement nous parvient moins de 1 mois avant la manifestation.

L'acompte versé ou 25% du montant TTC encaissé sera considéré comme un avoir sur la prochaine manifestation, sa durée de validité est fixée à un an.

Le règlement intégral du décompte devra nous parvenir avant le 5 janvier 2026.

Au plaisir de vous accueillir sur notre événement.

LIEU

NOM ET PRÉNOM

DATE

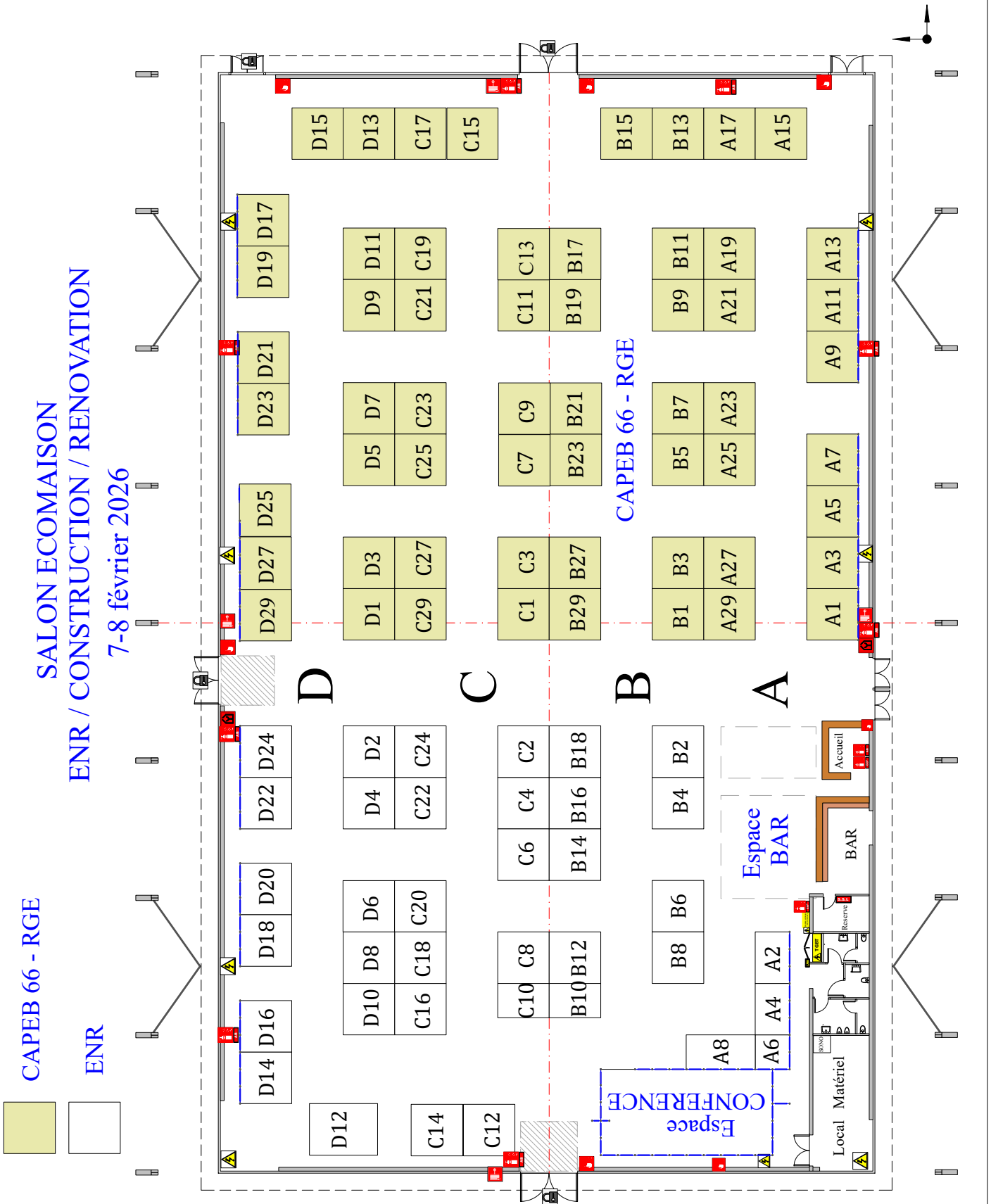
EN QUALITÉ DE

SIGNATURE



PLAN DU SALON

Le plan est disponible en téléchargement en dernière page de ce document.



PLAN DE COMMUNICATION A CE JOUR

AFFICHAGE

Védiaud

50 faces du 02/02 au 08/02/2026 sur villages catalans

Avenir - Decaux

76 faces du 21/01 au 27/01/2026 sur Perpignan et Canet en Roussillon

Glrodmédias

75 panneaux du 28/01 au 03/02/2026 sur le réseau villages catalans



PRESSE

L'Indépendant Catalan

3 Demi-pages mercredi 4, samedi 7 et dimanche 8 février 2026.

Le Magazine de la ville de Perpignan

Annnonce de l'événement dans la rubrique agenda du journal.



RADIOS

Littoral FM

Campagne publicitaire du 02/02 au 08/02/ 2026 (36 spots).

France Bleu Roussillon

Campagne publicitaire du 02/02 au 08/02/2026 (36 spots).



INTERNET

Campagne web - LE BON COIN

Bannières publicitaires (Masthead et Multi-formats) du 29/01 au 08/02/2026.

FACEBOOK

Bannières publicitaires sur Facebook du 26/01 au 07/02/2026.

Création d'une page événement spécifique + mise en avant des partenaires & exposants.

Diffusion générale

Diffusion de l'information sur les sites Internet suivants : Ville de Perpignan, Office de Tourisme, Palais des Congrès et des expositions, France Bleu Roussillon, l'Indépendant, Gazette des salons, le Petit Agenda, Tv Cat...



MARKETING DIRECT

Diffusion de **35 000 invitations** par les exposants.

Mailing de **20 000 invitations** envoyées aux abonnés du site internet du Palais des congrès et des expositions.

AUTRES MEDIAS

Diffusion dans d'autres médias presse : Actu.fr, Perpignan.com, le Midi Libre, agenda de l'Office de Tourisme, agenda de la Ville de Perpignan...

> Diffusion aux radios : Chérie FM, NRJ, RFM, RTL 2, 100% Radio, Radio Aviva, Pyrénées FM.

> Diffusion info à France 3, TV Sud et TV Cat.

DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

- **Plan du salon**
- **Règlement intérieur de la manifestation.**
- **Consignes de sécurité.**
- **Demande de débit temporaire.**
- **Panneau d'information consommateur - Loi Hammon**

Retrouvez-nous sur

